

# MELI MELO USMC

N° 6 10 octobre 2019

## LE CHEQUE SPORT

La région Ile de France a adopté, mercredi 18 septembre, la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de fonds de soutien aux clubs franciliens : **LE CHEQUE SPORT**.

Ce nouveau dispositif vient remplacer le chèque « TranSport », qui était limité à quelques disciplines sportives et qui n'était pas jugé satisfaisant.

Le chèque Sport permet désormais aux clubs de financer la plupart de leurs dépenses de fonctionnement : des fournitures de bureau, du matériel informatique et consommables, des trophées, ou encore du matériel sportif et tenues sportives... Plus simplement accessible pour les clubs et d'un montant initial de 400€, le Chèque Sport, matérialisé sous la forme de bons d'achat multi-enseignes, pourra aller jusqu'à 600€ en cas d'actions menées par le club en faveur des personnes en situation de handicap ou des séniors. Cette nouvelle aide régionale permettra d'accompagner les clubs franciliens dans la réalisation et d'activité sportives du quotidien.



Pour Patrick Karam, Vice-président chargé des sports « Ce nouveau dispositif Chèque Sport » donnera plus de souplesse et d'autonomie aux clubs franciliens. Aujourd'hui, souvent exclus de toute subvention face à la complexité des dossiers de demande de subvention, cette nouvelle aide vient soutenir le fonctionnement des petits clubs franciliens qui agissent au plus près des territoires et répondent aux besoins sportifs des franciliens. Ces petites structures jouent en effet un rôle essentiel, pour l'insertion et l'éducation des plus jeunes, ils favorisent le lien social et le vivre ensemble de notre Région. Ils garantissent une offre sportive régulière à tous les franciliens sur tout le territoire. Ce sont ainsi près de 1300 clubs qui vont en bénéficier dès cette année et plus de 4000 clubs en 2020.

La région Ile de France est fortement engagée aux côtés du monde sportif. Depuis 2016, Valérie Péresse, Présidente de la région Ile de France conduit une politique sportive ambitieuse visant à développer la pratique sportive pour toutes et tous, tout au long de la vie, à combattre les inégalités territoriales d'accès à la pratique sportive, mais aussi à promouvoir l'égalité femmes/hommes dans le sport. Elle soutient ainsi toute la chaîne sportive, de la fédération aux clubs, notamment de petites tailles et non engagés en compétitions.

**Pour en bénéficier, les sections doivent s'adresser à leurs Ligues et Comités régionaux qui restent décisionnaires du choix des clubs bénéficiaires pour cette année 2019.**

Source Région Ile de France

## ***RADIO Ile De France***



A l'initiative de la Région Ile de France, 21 radios locales sont subventionnées par le Conseil Régional pour assurer une diffusion optimale des événements sportifs franciliens. La Présidente, Valérie Péresse et le Vice-président chargé des sports, des loisirs, de la jeunesse et de la vie associative, Patrick Karem, entendent impulser de nouvelles formes de coopérations innovantes pour élargir l'impact des politiques régionales.

Pour cela, l'exécutif régional a souhaité renforcer l'accompagnement des radios locales dans leur rôle de médias de proximité et faciliter leurs liens avec tous les acteurs de terrain, notamment dans les domaines de la jeunesse et du sport.

Les 21 radios locales sont donc invitées à être très attentives à la valorisation de disciplines sportives et notamment celles qui ne bénéficient pas d'une visibilité suffisante.

Dans son rôle de tête de réseau du milieu sportif régional, le CROS Ile de France, interlocuteur privilégié de la Région Ile de France, est donc tout naturellement l'interface entre les radios partenaires et les Ligues et Comités sportifs Régionaux franciliens.



***L'USMC vous souhaite de bonnes vacances d'automne***